

Allocution

de

**Madame Monika Maire-Hefti,
Conseillère d'Etat**

Cheffe du Département de l'éducation,
de la famille

à l'occasion de

Inauguration officielle du bâtiment Microcity

Jeudi 8 mai 2014, 11h00

Microcity

En terre neuchâteloise, inaugurer un bâtiment lié à la microtechnique n'a rien d'anodin.

Oui, chers invités, depuis plus de trois siècles, l'Arc jurassien structure ses paysages urbains en fonction des besoins de son industrie horlogère et microtechnique.

Cette symbiose entre l'urbanisme et l'industrie a même participé à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

La construction du bâtiment Microcity est l'exemple le plus récent de cette tradition urbanistique et industrielle.

Elle permet à Neuchâtel de poursuivre son développement dans ses domaines de prédilection, la haute précision et la microtechnique, et souligne la capacité du canton à innover et à créer de la richesse.

Inaugurer un bâtiment permet aussi de faire une pause pour revisiter le passé et surtout appréhender l'avenir.

Comme vous le savez probablement, ce bâtiment est le résultat d'une volonté commune de la Confédération et du Canton de Neuchâtel d'unir et de coordonner leurs soutiens respectifs aux activités de recherche, de formation et de valorisation en microtechnique.

Il est également le résultat d'une double promesse: d'une part celle du Canton de Neuchâtel de transférer les chaires de l'institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel à l'EPFL et de construire un bâtiment des microtechniques, d'autre part

celle de l'EPFL de prendre la responsabilité de ces laboratoires, de développer et d'étendre ses activités à Neuchâtel.

Cet engagement commun confirme la vocation de Neuchâtel en tant que pôle national et international des microtechniques.

Nous tenons à rendre hommage à nos prédécesseurs qui ont tous soutenu sans faille ce choix visionnaire et stratégique, déterminant pour l'avenir de notre canton.

Chacun des deux partenaires a montré durant ces dernières années, une volonté sans faille de concrétiser ses intentions.

En mai 2010, le Grand Conseil accepte sans opposition un crédit de 71,4 millions de francs pour construire le bâtiment qui deviendra le cœur du pôle d'innovation neuchâtelois, Microcity.

Parallèlement, un nouveau plan de quartier est validé par le Conseil général de la Ville de Neuchâtel, qui accepte un important crédit d'équipement, afin que l'ensemble du site accompagne l'image véhiculée par ce nouveau fleuron de la microtechnique neuchâteloise.

Le Canton de Neuchâtel a choisi un projet qui présentait un processus constructif novateur pour permettre la réalisation de ce bâtiment en un temps record.

Il a aussi démontré sa volonté d'intégrer les principes du développement durable. En plus des normes MinergieEco, Microcity a permis de développer ou d'asoir certaines technologies comme le freecooling et le photovoltaïque.

L'EPFL a participé, quant à elle, à toutes les étapes du processus de construction pour s'assurer de pouvoir disposer d'un outil de travail performant et permettant la création de nouvelles chaires.

L'EPFL a d'ailleurs déjà développé quatre nouvelles chaires depuis 2009 sur sol neuchâtelois. Une cinquième vient par ailleurs d'être annoncée.

Mais ce projet a aussi été porté par de nombreux autres partenaires: la Ville de Neuchâtel bien entendu, le CSEM, qui a été déterminant dans le choix du site de la Maladière pour construire ce nouveau bâtiment, l'Université de Neuchâtel, qui a permis le transfert de l'IMT à l'EPFL, toute la communauté scientifique, le monde industriel, l'Etat et les citoyens de ce canton.

Il est donc de notre responsabilité à tous de continuer la promotion et le développement de ce site.

Il est le catalyseur du secteur des microtechniques et de notre compétitivité industrielle. Il est un incontournable pôle d'excellence et d'innovation.

Plusieurs fois, nous avons comparé ce nouveau bâtiment à un magnifique écrin. Cette comparaison n'est pas due au hasard.

D'abord parce que la qualité architecturale de cet ouvrage est remarquable.

Ensuite parce que la comparaison avec l'écrin vaut également pour la valeur de son contenu: la recherche et la valorisation en microtechnique.

Ces éléments sont nos plus grands trésors et méritent donc l'écrin le mieux adapté.

La recherche en microtechnique est l'un des fleurons du canton de Neuchâtel, un véritable diamant dont le bâtiment Microcity est l'écrin qui permettra de le mettre en valeur et de briller de mille feux.

Je tiens donc à remercier l'entreprise totale ERNE-Bauart et toutes les personnes qui ont travaillé, jour et nuit, pour sa réalisation.

Comme un diamant, la recherche peut avoir plusieurs tailles.

Son écrin doit être adapté. Ce bâtiment permet à l'EPFL de développer encore ses chaires et d'accueillir de nouveaux collaborateurs.

Il a aussi été adapté pour permettre à Neode, parc scientifique et technologie et acteur important du pôle d'innovation, de s'y installer.

Comme un diamant, la recherche a de multiples facettes. Pour que chacune de ses facettes puisse briller, le diamant doit également sortir de son écrin et s'exposer au monde entier.

La venue de l'EPFL à Neuchâtel permet de faire briller chacun des acteurs de l'innovation, du monde scientifique jusqu'au monde industriel.

Les acteurs les plus performants des différentes étapes qui conduisent de **la découverte d'une idée nouvelle jusqu'à la réalisation d'un produit industriel sont les garants de notre compétitivité industrielle et de la création d'emplois.**

Comme un diamant, la recherche doit être source d'envie et d'émulation. Il s'agit de créer une dynamique pour que tous les acteurs de la recherche et de l'innovation continuent à fédérer leurs forces pour conserver et faire fructifier nos trésors.

L'innovation est un domaine dans lequel le repli sur soi conduit à l'échec assuré.

Le Canton de Neuchâtel veut se positionner pour que Microcity et son Pôle d'innovation interagissent avec les autres pôles de développement régionaux.

Il veut contribuer à mettre en valeur les forces de la Suisse, à savoir son système de formation, sa recherche et sa force industrielle dans des domaines spécifiques.

L'inauguration du bâtiment Microcity fait donc pleinement partie de cette volonté déterminée.

C'est aussi dans cet esprit que Neuchâtel s'engage dans le futur Parc national d'innovation, en affirmant au sein du Hub en réseau de Suisse occidentale sa vocation de pôle d'excellence dans les micro- nanotechnologies et les processus d'industrialisation. Cette reconnaissance profitera à l'ensemble du tissu économique de la région et permettra d'attirer ici de nouvelles unités de recherche et de nouveaux talents.

Au nom du Conseil d'Etat, je réitère les plus chaleureux remerciements mais aussi une grande reconnaissance à tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce magnifique écrin qu'est le bâtiment **Microcity**.

Mesdames et Messieurs l'innovation est en marche!

Merci de votre attention.

Seules les paroles prononcées font foi!